

Toulouse, le 11 octobre 2022

Jean-Luc Moudenc

Président de Toulouse Métropole
Maire de Toulouse

À l'attention du
Collectif Axe Vert de la Ramée

axeverramee@protonmail.com

Références à rappeler : JLM/CA/22 032 338-c

Madame, Monsieur,

Vous m'avez rendu destinataire de la pétition portée par le Collectif Axe Vert de La Ramée, faisant part de sa ferme opposition aux projets routiers envisagés pour désengorger l'Ouest toulousain, notamment le Boulevard Urbain du Canal de Saint-Martory (BUCSM) et le Boulevard Urbain Ouest (BUO).

J'ai pris note avec attention de vos remarques et de votre souci constant – que je partage – de préserver la végétation, tout en favorisant le développement des infrastructures cyclables et piétonnes ainsi que des transports en commun dans l'agglomération toulousaine.

Bien entendu, je mesure vos préoccupations au regard des enjeux environnementaux cruciaux qui se posent aujourd'hui.

C'est pourquoi nous souhaitons un développement harmonieux et efficace des infrastructures de transports sur l'ensemble du territoire.

Pour votre information, ce projet de nouveau réseau routier est suivi attentivement par mon collègue Grégoire CARNEIRO, Vice-président de Toulouse Métropole en charge de la voirie, ainsi que par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, et les quatre Maires des communes concernées (Toulouse, Tournefeuille, Cugnaux, Villeneuve-Tolosane), en lien avec le Muretain Agglo et la Communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain.

C'est un projet ancien, qui a été porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne jusqu'au 1^{er} janvier 2017, car ce dernier en avait fait les premières acquisitions de terrains en 2012.

Toutefois, et malgré le transfert de compétence de la voirie départementale en 2017 à Toulouse Métropole, le Conseil Départemental est resté propriétaire du foncier nécessaire au contournement de Saint-Simon.

.../...

Aussi, ce projet est aujourd'hui copiloté par Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, conformément à l'accord signé en 2019 entre nos deux Collectivités.

En outre, dans l'immédiat, il me paraît tout à fait prématuré de communiquer sur l'avenir de ces projets puisque des instances de validation sur leur devenir sont prévues cet automne.

Pour l'heure, nous avons bien pris note de vos attentes, et je puis vous assurer que nous serons particulièrement attentifs aux questions environnementales que vous soulevez.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-Luc Moudenc", with a horizontal line underneath.

Jean-Luc MOUDENC